

## Fonctionnement de votre mairie pendant le confinement

- **La mairie est fermée au public** une boîte aux lettres est à votre disposition à l'entrée pour déposer vos documents
- Tous les RDV pour les saisies ou remises de passeports et CNI sont annulés
- La médiathèque, le Centre SocioCulturel, la maison des jeunes, la maison des arts, les ateliers et les parcs sont fermés
- Un **n° vert et gratuit** est mis à votre disposition le : 05 12 12
- Pour les déclarations de naissances ou les décès, les rdv sont à prendre via le n°vert
- Des attestations de déplacement sont mises à votre disposition devant la mairie (2 par personne et par jour)
- **Le service public est assuré par les élus et les agents dans le respect des consignes sanitaires**

*Ne vous déplacez pas, retrouvez toutes les attestations sur le site du Haut-Commissariat :*

<https://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr/Actualites/Covid-19/Attestations/Attestations-de-deplacement2>

Ou avec le QR code

